

**Mobilités - Energie**

## Les parcs-relais La Poterie et Les Préales vont produire de l'énergie grâce à 2 800 panneaux solaires

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial qui a pour objectif de tripler l'usage des énergies renouvelables d'ici 2030 (par rapport à 2010), Rennes Métropole va installer des centrales photovoltaïques sur ombrières sur les parcs-relais La Poterie et Les Préales.

Les travaux débuteront fin février – début mars et dureront jusqu'en septembre 2024. Les capacités de ces parcs-relais seront impactées durant les travaux de réalisation des structures des ombrières. Toutes les informations sur les parcs-relais seront à retrouver sur le site [star.fr](http://star.fr).

### Pour le parc-relais La Poterie, ce sont :

- 248 panneaux photovoltaïques pour une surface de 2 400 m<sup>2</sup> ;
- Une production annuelle de 490 MWh, soit la consommation de 102 foyers ;
- 170 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées par an ;
- 28 arbres plantés (châtaigniers, chênes, frênes, noisetiers...) sur un linéaire de 80 mètres ainsi qu'une micro-forêt d'une surface de 700 m<sup>2</sup>, pour compenser l'abattage de 14 arbres pendant le chantier.



*Les futures ombrières photovoltaïques sur le parc-relais La Poterie © Rennes Métropole*

### Pour le parc-relais Les Préales, ce sont :

- 2 526 panneaux photovoltaïques pour une surface de 4 856 m<sup>2</sup> ;
- Une production annuelle de 1 080 MWh, soit la consommation de 225 foyers ;
- 360 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées par an ;
- 130 arbres plantés (châtaigniers, chênes, frênes, noisetiers...), le long de la Vilaine, en alignement ou en haie champêtre, en compensation de l'abattage de 65 arbres nécessaire à la réalisation du chantier.



*Les futures ombrières photovoltaïques sur le parc-relais Les Préales © Rennes Métropole*

